

Procès verbal des Assemblées Générales Ordinaires 2008

- du CRTE Alsace
- du CDTE du Haut-Rhin
- et du CDTE du Bas-Rhin

Samedi 7 mars 2009 à Kintzheim (67).

Le Président Jean-Louis SIAT déclare ouvertes à 10h30 les Assemblées Générales Ordinaires du CRTE Alsace et des CDTE 67 et 68.

Il remercie tous les présents d'être venus, et particulièrement les officiels:

M. Jean Pascal JOBST	Président du CRE Alsace
Mme Yolande HUNSINGER	Président du CDE 67
M. Daniel SOMMER	Président du CDE 68
Mme Lise STINUS	
M. Bernard FEHR	Trésorier du CRTE pendant 30 ans
M. Yvan LANG	Trésorier du CRE Alsace
Mme M.Louise ROOS	Représentant l'ARCHA

De nombreux officiels se sont excusés:

Mme Nathalie KALB	Service Tourisme du Conseil Régional d'Alsace
Docteur HAESSLER	Délégué Régional des Haras
M. Jean-Jacques BONHOMME	Directeur Régional Jeunesse et Sport
M. Eric QUENAULT	Directeur Départemental 68 Jeunesse et Sport
M. Patrick KUBLER	Directeur Départemental 68 ONF
M. Jacques DREYFUS	Président du CRT Alsace
M. Philippe CHOUKROUN	Directeur du CRT Alsace
M. Christian FLEITH	Développement ADT 67
M. Jean KLINKERT	Directeur ADT 68
Mme. Emilie BLIGER	Patrimoine et Culture ADT 68
M. Serge LECOMTE	Président de la FFE
M. Yannick FEIST	Président de l'ASRAA

Approbation de PV de l'Assemblée Générale 2006/2007:

Le PV de l'Assemblée Générale 2006/2007 du 13 octobre 2007 à été publié dans le Randonneur n°114 de décembre 2007, afin de permettre à tous de le lire tranquillement.

JL Siat nous propose de nous éviter à nouveau sa lecture longue et fastidieuse, et de l'approuver à main levée.

Le PV de l'Assemblée Générale 2006/2007 du 13 octobre 2007 est approuvé à l'unanimité.

Assemblée Générale du CDTE 67:

Le Président du CDTE 67 , Roland ADAM, nous indique que le rapport moral et d'activité pour le Bas-Rhin sera intégré dans le rapport moral de la Région développé plus tard par Jean-Louis SIAT.

Rapport financier: le trésorier du CDTE 67, J.L. Siat donne lecture du compte de résultat pour l'exercice du 1er septembre 2007 au 31 août 2008, ainsi que du budget 2009.

Les documents concernés ont été distribués à l'assistance.

Il est à noter qu'une dotation de 1€ par licence de Tourisme Equestre a été faite par la FFE, en 2008, mais celle-ci passe d'abord par le CRE, qui reverse aux CDE, pour arriver aux CDTE 67 et 68.

Yvan Lang précise que, normalement en fonction des textes, cette dotation est à utiliser sur le terrain pour faire de la promotion ou lors de championnats départementaux.

Rapport des réviseurs aux comptes: le rapport des réviseurs aux comptes Marthe Schaeffer et René Schuhler est lu. Ce rapport confirme l'exactitude des comptes présentés.

Pour l'exercice 2008/2009, les réviseurs aux comptes seront à nouveau Marthe Schaeffer et René Schuhler.

Le président Roland Adam félicite le trésorier pour la bonne tenue des comptes et propose à l'assemblée de lui donner quitus. A l'unanimité, la trésorerie 67 est approuvée, et quitus est donné au trésorier ainsi qu'au Comité.

Divers: Roland nous informe que le site du CRTE Alsace a un vrai succès, avec entre autre, en février, 4121 visiteurs différents.

Avis aux amateurs de formations: les stages pour les certificats de capacité en maréchalerie de secours ou en bourrellerie peuvent être organisés dès 6 participants.

Assemblée Générale du CDTE 68:

Le Président du CDTE 68, Mario BOTTOS, nous indique que l'AG pour le CDTE 68 sera succincte car il a manqué de temps pour la préparer du fait de changements dans son orientation professionnelle. De plus, il tient à nous informer du manque de bénévoles motivés au sein du CDTE 68, ce qui oblige les bénévoles à avoir plusieurs « casquettes ».

Comme pour le CDTE 67, le rapport moral et d'activité pour la région sera développé plus tard par Jean-Louis SIAT et ce serait faire double emploi que de tout exposer maintenant.

Néanmoins quelques informations:

- lors de l'AG électorale du 13 octobre 2007, le quorum n'a pas été atteint. Une 2ème AG électorale a eu lieu le 29 octobre 2007, pendant laquelle le comité et le bureau du CDTE 68 ont été élus.

- Comité du CDTE 68: Président : Mario Bottos

Trésorière : Audrey Schaeffer

Secrétaire: Joël Niedergang

Assesseurs: Jean-Sébastien Ineich

Jean Walther

Valerio Calligaro

Rapport financier de la trésorière: Audrey Schaeffer nous donne lecture d'un compte de résultat 2007/2008 succinct. Mario rappelle que les licences de particuliers sont



COMITE REGIONAL DU TOURISME EQUESTRE D'ALSACE

Maison des Associations -6, route d'Ingersheim – 68000 COLMAR

Tél. : 03 89 24 43 18 - Fax : 03 89 23 15 08

Emails: chevalsace@wanadoo.fr ou crte-alsace@ffe.com Site Internet : www.chevalsace.com

enregistrées dans le Haut-Rhin par l'Amicale des Cavaliers Randonneurs du Haut-Rhin, et celles des associations ne délivrant pas beaucoup de licences sont enregistrées par le Groupement Associatif des Cavaliers de Haute Alsace. Tout ce travail est fait par la secrétaire du CRTE à Colmar, et le CDTE 68 participe aux frais. C'est pourquoi, sur le rapport financier, ne figurent pas de détails de frais.

De plus, lors de la clôture des comptes, la facture des frais pour l'exercice 2007/2008 n'avait pas été payée, donc elle n'apparaît pas sur cet exercice.

Mario nous informe également qu'un changement de trésorière a eu lieu et qu'Audrey étant étudiante en Allemagne, il n'a pas été possible de rassembler tous les papiers nécessaires à la bonne préparation de ce rapport financier.

Néanmoins, l'Assemblée a donné quitus à la trésorière et au Comité.

Assemblée Générale du CRTE Alsace:

> Rapport Moral et d'Activité : points principaux du document Rapport Moral

> Le Président Régional commence par faire le point sur l'évolution extrêmement favorable du Tourisme Equestre en Alsace : 3.784 licenciés TE, 43 Centres de TE, 73 Gîtes et plus de 30 Associations de cavaliers. Pour renforcer la crédibilité du TE auprès des collectivités locales, nous devons traduire cette dynamique en chiffres économiques : les gîtes, par ex., devront nous transmettre chaque année leur nombre de nuitées.

> Le Président présente ensuite les nouveaux outils de communication : Brochure d'appel de TE et Guide Pratique Alsace, et remercie les ADT 67 et 68 pour leur engagement.

> Le Salon du Cheval de Paris s'essouffant fortement, nous exposerons cette en 2009 à Lyon au lieu de Paris

> Le point est fait sur les CDESI 67 et 68

> Le point sur les élections en Alsace (CRE + CDE 67 - 68) est développé plus loin

> CAPTAV : ce certificat est nécessaire depuis le 1^{er} janvier 2009. Des explications ont été données sur les 3 points suivants :

> qui n'a pas besoin du certificat

> qui en a obligatoirement besoin

> comment obtenir ce certificat

> Rapport Financier : le trésorier du CRTE Alsace, Roland Adam, donne lecture du compte de résultat pour l'exercice 2007/2008, ainsi que du budget prévisionnel 2008/2009. Les documents concernés ont été distribués à l'assistance.

Le rapport des réviseurs aux comptes Bernard Fehr et Joël Niedergang est lu. Ce rapport confirme l'exactitude des comptes présentés. Pour l'année 2008/2009, les réviseurs aux comptes sont Stéphanie De Sousa et Joël Niedergang.

Le président Jean-Louis Siat félicite le trésorier pour la bonne tenue des comptes et propose à l'assemblée de lui donner quitus. A l'unanimité, la trésorerie est approuvée et quitus est donné au trésorier.

Un hommage tout particulier est rendu à Bernard Fehr, qui a été trésorier du CRTE alsace pendant 30 ans. Jean-Louis Siat le félicite au nom du comité et des membres et lui remet un présent.

Vives salutations de l'assemblée !



COMITE REGIONAL DU TOURISME EQUESTRE D'ALSACE

Maison des Associations -6, route d'Ingersheim – 68000 COLMAR

Tél. : 03 89 24 43 18 - Fax : 03 89 23 15 08

Emails: chevalsace@wanadoo.fr ou crte-alsace@ffe.com Site Internet : www.chevalsace.com

> Divers : > TREC: question de Vincent Letzgas concernant le nombre de TREC officiels organisés par club. Jusqu'à présent, chaque club en Alsace ne pouvait organiser que 2 TREC officiels mais, du fait du nombre actuellement réduit de TREC organisés, la qualification pour les participants est difficile. Vincent demande donc à pouvoir organiser chez lui 1 ou 2 TREC supplémentaires.

Jean-Pascal Jobst nous informe qu'il n'y a pas de limite de nombre dans l'organisation de compétitions officielles dans un club, mais cette limite de 2 avait peut-être été mise en place en Alsace quand il y avait beaucoup de TREC organisés. Comme le nombre de TREC a fortement diminué, cette limite à 2 TREC par club n'a plus lieu d'être.

Jean-Louis conseille à Vincent de voir cela avec la responsable TREC, Anita Stieber, afin de résoudre ce problème localement, avec l'accord du CRTE. Gérard Stieber nous informe que le nombre de TREC a diminué car c'est une compétition « lourde » à organiser, en nombre de bénévoles présents sur le terrain. Il y a un problème de léthargie dans les manifestations, du fait du nombre décroissant de bénévoles. Jean Walther nous indique également que la participation aux TREC officiels est difficile pour les cavaliers, du fait d'une licence compétition coûteuse, à laquelle s'ajoutent les frais de transport, hébergements... Du fait du nombre de TREC auxquels les cavaliers doivent participer pour se qualifier, le problème financier décourage certains. Jean-Louis Siat indique que c'est à la commission TREC de remotiver les clubs, il faudrait faire une réunion de travail pour redynamiser le TREC en Alsace.

> Divers : Elections : le CRE et les CDE 67 et 68 procéderont à la fin de ce mois à leurs élections. Jean-Pascal Jobst se représente avec 3 candidats TE : Mario Bottos, Roland Adam et Anne-Laure Breitel. Cette liste est soutenue sans réserve par le CRTE et les CDTE.

Pour le CDE Bas-Rhin, Yolande Hunzinger ne se représentant pas, c'est Solange Pannetier qui est candidate, avec 2 candidats TE : Véronique Walter et Jean-Louis Siat. Cette liste est soutenue sans réserve par le CRTE et les CDTE.

Pour le CDE Haut-Rhin, Daniel Sommer se représente, mais ne met qu'un seul candidat TE sur sa liste. Le reproche lui en est fait par Jean-Louis Siat. Daniel Sommer répond qu'il applique à la lettre les statuts (« 1 siège minimum réservé au TE ») et que les autres candidats, bien que non fléchés TE, sont cependant très ouverts au TE. Pour Jean-Louis Siat, c'est l'avenir qui le dira.

> Divers : Remerciements : à Messieurs Ziebelen (Equisauve et SPA de Mulhouse) et Schuler, de la Ligue Française de Protection du Cheval, d'être présent.

> Divers : Mario : nous indique qu'un article de 4 pages sur le tourisme équestre en Alsace est paru dans le dernier numéro du magazine En Alsace.

> Parole aux invités:

Jean-Pascal Jobst: il nous dit le plaisir qu'il a d'être présent à l'AG du CRTE Alsace, que la continuité des rapports s'est faite en toute amitié entre le Tourisme Equestre et le CRE, et cela malgré un changement de président.

Il nous indique aussi le soucis de trouver des bénévoles motivés, mais il reste optimiste sur ce point car la jeune génération arrive.



COMITE REGIONAL DU TOURISME EQUESTRE D'ALSACE

Maison des Associations -6, route d'Ingersheim – 68000 COLMAR

Tél. : 03 89 24 43 18 - Fax : 03 89 23 15 08

Emails: chevalsace@wanadoo.fr ou crte-alsace@ffe.com Site Internet : www.chevalsace.com

Il rencontre, comme le TE, le problème des informations venant de la FFE vers les régions, alors que cela devrait être le contraire, les informations devraient venir des régions et remonter vers Paris,

Il est en campagne pour les élections du CRE Alsace qui auront lieu le 21 mars 2009. Sur la liste de Jean-Pascal, 3 places ont été réservées au TE.

Il regrette que le montant des subventions diminue d'années en années, heureusement qu'il y a une ristourne sur les licences. Il insiste sur l'importance du nombre des licences, qui permet d'avoir un poids lors de discussions avec les collectivités, mais aussi des retombées financières sous forme de ristourne permettant le fonctionnement.

Le choix du Salon de Lyon pour une participation du CRTE Alsace à l'automne, est un très bon choix car c'est un salon de qualité et un rendez-vous sportif important,

Le festival équestre aura à nouveau lieu le 1er week-end de septembre au Waldhof, sur le thème du Farwest.

Les élections du CDE 67 auront lieu le 21 mars et celles du CDE 68 auront lieu le 27 mars.

Le président Jean-Louis Siat annonce la clôture des 3 Assemblées Générales à 12h50 et remercie tout le monde d'être venu.

Le Président
Jean-Louis SIAT

La Secrétaire
Christine STROHL



COMITE REGIONAL DU TOURISME EQUESTRE D'ALSACE

Maison des Associations -6, route d'Ingersheim – 68000 COLMAR

Tél. : 03 89 24 43 18 - Fax : 03 89 23 15 08

Emails: chevalsace@wanadoo.fr ou crte-alsace@ffe.com Site Internet : www.chevalsace.com